

LES BOUCLES CYCLABLES EN HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Paris et la Seine-Saint-Denis se sont mobilisés au travers d'une convention JO qui les lie jusqu'en 2024 visant à ce que les projets d'équipements et d'aménagements intensifient les liens entre les territoires et soient au service des populations.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet des boucles cyclables, qui ambitionne de donner une plus grande visibilité à la pratique du vélo et de renforcer le réseau cyclable d'ici 2024.



Les boucles cyclables visent à relier et à rendre accessible à vélo les sites olympiques et paralympiques au moment des Jeux et de créer un itinéraire cyclable continu favorisant la pratique quotidienne du vélo et de loisirs. Elles contribuent ainsi à l'installation du réseau vélo métropolitain qui connaît une accélération comme réponse aux mobilités en lien avec la crise sanitaire.

Concrètement, les boucles cyclables représentent 195 km d'itinéraires cyclables continus qui desservent 20 sites olympiques et irriguent les territoires ; 4 itinéraires de véloroutes seront partagés avec les Boucles cyclables.

Cette étude a été réalisée par l'Apur en partenariat avec la Ville de Paris, le département de Seine-Saint-Denis et les 4 Établissements publics territoriaux, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol et Plaine Commune.

À partir des principes élaborés collectivement, l'étude propose un choix de tracés pour la réalisation de ces boucles cyclables. Elle dresse un état des lieux d'avancement de leur réalisation, des points difficiles et des projets d'aménagements qui pourraient jouer un rôle d'accélérateur dans leur développement. Elle définit également les premiers éléments qui participeront au succès du projet, avec des services pour les cyclistes, une signalétique visible et insiste sur la promotion du réseau.

L'étude est disponible [ici](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org

Contact presse : Tiphaine Gyénès, responsable de la communication : [mail](#) – 01 83 97 63 59